

## ACCÈS À LA HORS-CLASSE 2017

### CAPN du 25 avril 2017

2017 est une année marquée par une victoire historique du SNES-FSU et de la profession, notamment par la création du corps des psychologues de l'Éducation nationale et l'accès anticipé à la hors-classe pour les actuels CO-Psy. En lien avec la création du corps unique des Psy-ÉN, le SNES-FSU a obtenu que la promotion à la hors-classe des CO-Psy puisse se faire sans attendre sa création, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2017.

**C'est un grand pas pour la profession : les Psy-ÉN sont désormais dans la règle commune**, et peuvent donc bénéficier, dès à présent, des débouchés de carrières et salariaux dont ils étaient jusqu'ici injustement privés.

**La CAPN du 25 avril** a examiné le premier contingent de promotion : 245 collègues seront promus au premier septembre 2017. Les résultats seront officiels dès la parution de l'arrêté ministériel dans les prochaines semaines.

**Les élus nationaux du SNES-FSU** ont fourni un lourd travail de vérification du projet ministériel initial et se sont attachés à le faire évoluer dans le respect du principe d'équité et des orientations que nous avons obtenues : donner la priorité aux collègues les plus anciens dans la carrière.

Les collègues promus seront reclassés au 1<sup>er</sup> septembre au 5<sup>e</sup> échelon de la nouvelle hors-classe des Psy-ÉN (indice de rémunération : 751, soit + 87 points d'indice ; environ + 330 euros net par mois).

Le compte-rendu de CAPN a été envoyé dans les CIO.

Le SNES-FSU est déterminé à engranger l'ensemble des acquis obtenus et à faire aboutir les revendications qui demeurent : les engagements pris dans le cadre du GT 14 doivent être respectés. Plus largement, la défense des CIO, des services publics, des conditions de travail, de nos métiers et de nos carrières sont au cœur de notre action syndicale.

Les élus nationaux sont à votre disposition pour toute information complémentaire : [cio@snes.edu](mailto:cio@snes.edu)

**Les commissaires paritaires nationaux CO-Psy/ DCIO du SNES-FSU**

Sylvie Berger, Géraldine Duriez, Christine Jarrige,  
Marie-Agnès Monnier, Solenne Ogier, Frédérique Pénavaire.